

CONDITIONS D'UTILISATION

Ce service de collecte sur rendez-vous, gratuit, implique que le prestataire pénètre sur propriété privée. Ainsi vous devez en accepter le principe avant toute intervention.



La réception du contrat signé est un préalable à toute prise de rendez-vous.

Ce contrat précise également :

- Les responsabilités de chacun.
- Les modalités du service (type de déchets concernés, volumes acceptés, délais d'intervention, etc.).

Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre, vos D3E* seront repris à condition qu'il y ait un minimum de déchets à reprendre (un réfrigérateur seul sera accepté tandis qu'un sèche-cheveux devra être accompagné d'autres D3E par exemple). Nous comptons sur votre compréhension.

Ce service est indépendant du service Allo Encombrants : les D3E sont collectés séparément car ils nécessitent un traitement spécifique et sont pris en charge par un éco-organisme agréé par l'état.

*Les D3E sont les Déchets issus des Équipements Électriques et Électroniques.



N° Vert **0 800 501 088**

du lundi au vendredi (hors jours fériés)
de 9h à 12h et de 13h à 17h (16h30 le vendredi)

INFORMATIONS UTILES



DÉCHÈTERIES

Ouverture tous les jours
y compris les jours fériés
(à l'exception des 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre)
aux horaires habituels.

Toutes les déchèteries du
SMITOM-LOMBRIC sont ouvertes à
l'ensemble des habitants
du territoire, sous réserve
de respecter les conditions
d'accès. Pour connaître
les modalités d'obtention de
la carte et les règles d'utilisation,
ainsi que les adresses et horaires
d'ouverture de nos déchèteries,
rendez-vous sur [lombric.com/
trier-mes-dechets/decheteries](http://lombric.com/trier-mes-dechets/decheteries)
ou scannez ce QR code :



RECYCLERIES



9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil
Téléphone : 01 64 83 59 90



Route de Montereau
77670 Vernou-la-Celle-sur-Seine
Téléphone : 01 64 23 35 54



www.lombric.com

collecte@lombric.com



La 2^e vie des équipements électriques



SMITOM-LOMBRIC
syndicat de collecte et de traitement des déchets
ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais
Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil



JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

SUR RENDEZ-VOUS



N° Vert **0 800 501 088**

COMMENT UTILISER LE SERVICE

1 Renvoyez complété et signé un exemplaire du contrat d'utilisation du service* au SMITOM-LOMBRIC par courriel à collecte@lombric.com ou par courrier (*coordonnées au verso*). Le délai d'intervention est indiqué sur le contrat d'utilisation du service Allo Encombrants & D3E.

2 Comptez un délai de 48 heures à réception de votre contrat signé pour son traitement avant toute prise de rendez-vous.

3 Contactez le numéro vert Allo D3E, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h et de 13h à 17h (16h30 le vendredi), pour convenir d'un rendez-vous :



 **N° Vert 0 800 501 088**

(appel gratuit)

4 La collecte des D3E se fait sur propriété privée. Vous pouvez être présent, vous faire représenter par une personne majeure ou en cas d'absence, donner votre accord lors de la prise de rendez-vous pour permettre au collecteur d'accéder à vos D3E au plus proche de la limite de la propriété privée.

* Vous n'aurez qu'un seul contrat à signer pour bénéficier des services Allo Encombrants et Allo D3E.

LES DÉCHETS ALLO ACCEPTÉS PAR D3E

Les D3E sont des déchets issus des équipements électriques et électroniques.

Sont concernés :

- **Les gros appareils électroménagers** (réfrigérateurs vide de tout contenu, chaudières, lave-vaisselle, radiateurs, cuisinières électriques, etc.)
- **Les petits appareils électroménagers** (aspirateurs, fers à repasser, grille-pain, friteuses, sèche-cheveux, rasoirs électriques, etc.)
- **Les équipements informatiques et de télécommunication** (ordinateurs portables, tablettes électroniques, smartphones, box internet, etc.)
- **Le matériel grand public** (postes de télévision ou de radio, caméscopes, appareils photo, lecteurs DVD, enceintes, etc.)
- **Les outils électriques et électroniques** (scies, tronçonneuses, machines à coudre, équipement pour le tournage, le fraisage, etc.)
- **Les jouets et équipements de sport et de loisirs** (véhicules radiocommandés, consoles de jeu portables, éclairage de vélo, etc.)

VIGILANCE

Les D3E doivent être vidés des éventuelles piles, batteries, ampoules ou huiles qu'ils contiennent avant leur collecte.

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Des solutions alternatives existent pour l'évacuation de vos D3E, financées pour la plupart par l'**éco-participation** à laquelle vous contribuez au moment de l'achat de votre équipement :

- ✓ **Le 1 pour 1** : pour tout nouvel appareil électrique acheté, votre magasin est tenu de reprendre l'ancien ;
- ✓ **Le 1 pour 0** : pour les petits appareils électriques, il existe des meubles de récupération dans les grandes surfaces, situés à l'entrée du magasin ;
- ✓ **La déchèterie** : la déchèterie accueille tous vos D3E ;
- ✓ **Le don à des structures de l'économie sociale et solidaire** : pour les appareils en état d'usage.

